



FRANCE

Affaire Benalla : l'exécutif et la majorité répliquent face au Sénat

La contre-offensive a été directement menée par le premier ministre

Mis sur le reculoir par le rapport de la commission d'enquête du Sénat sur l'affaire Benalla, publié le 20 février, l'exécutif a décidé de répliquer par un canonage massif. Une première salve a été tirée dès mercredi après-midi par Benjamin Griveaux, le porte-parole du gouvernement, qui a estimé que le document contenait « beaucoup de contre-vérités ». Une deuxième bordée a été lâchée par la garde des sceaux, Nicole Belloubet, quelques heures plus tard. D'habitude modérée, l'ex-membre du Conseil constitutionnel a cette fois expliqué que le Sénat n'était « pas complètement dans le respect de la séparation des pouvoirs ».

Mais c'est jeudi 21 février au matin que la véritable offensive a été lancée, avec la montée au front du premier ministre lui-même. « La commission d'enquête du Sénat et le Sénat ont choisi de se livrer à une appréciation qui est, je crois, très politique. Je n'en suis pas surpris mais comme j'ai un attachement très vif et très grand au principe de séparation des pouvoirs, j'en suis un peu déçu », a pilonné Edouard Philippe, lors d'un point presse improvisé dans la cour de Matignon, une pratique inhabituelle chez l'ancien maire du Havre et qui montre l'intention d'en découdre du chef du gouvernement.

« Traditionnellement, la séparation des pouvoirs fait qu'il n'appartient ni à l'Assemblée nationale ni au Sénat de se prononcer sur l'orga-

nisation interne de la présidence de la République », a ajouté le premier ministre, dénonçant des « recommandations ou formulations (...) incompréhensibles et souvent injustes » visant certains des collaborateurs d'Emmanuel Macron. Edouard Philippe a notamment qualifié Alexis Kohler, le secrétaire général de l'Élysée mis en cause dans le rapport sénatorial, de « grand serviteur de l'État ».

Au sujet des éventuelles suites judiciaires que pourrait avoir le rapport du Sénat, le premier ministre a rappelé que « l'exécutif, le Parlement doivent respecter l'indépendance du pouvoir judiciaire ». Les membres de la commission d'enquête ont demandé au bureau du Sénat de saisir le ministère public de ce qui pourrait constituer selon eux des « faux témoignages » d'Alexandre Benalla et de son ami Vincent Crase lors de leurs auditions. Le bureau pourrait se réunir le 21 mars sur le sujet.

« Bouc émissaire »

Quelques heures plus tôt, Marc Fesneau, le ministre (MoDem) chargé des relations avec le Parlement, avait aussi dénoncé « un regard politique » posé par le Sénat sur le fonctionnement de l'Élysée. Les sénateurs ont émis « des hypothèses sans apporter la preuve de quoi que ce soit », a-t-il fustigé sur Public Sénat. « Je crois que c'est un jeu dangereux dans le moment que nous vivons dans notre démocratie que de jouer à ce petit jeu-là politique », a abondé Stanislas



Guerini, le délégué général de La République en marche, sur Radio classique. « Il arrive très souvent que les contre-pouvoirs soient plus contre que pouvoirs », a observé pour sa part François Bayrou, sur BFM-TV, avant toutefois d'inviter « le pouvoir » à être attentif à « ce qui doit être corrigé dans la manière dont sont organisées les institutions et leurs pratiques ».

Face à cette offensive concertée du gouvernement et de la majorité, envoyés au front en lieu et place du président de la République, qui a annoncé vouloir répondre ultérieurement et uniquement sur les recommandations de la commission d'enquête, les parlementaires de l'opposition ont très vite et vivement réagi. « Les déclarations du premier ministre ne sont pas à la hauteur de sa fonction », a répliqué, dans un communiqué, Bruno Retailleau, patron de la majorité sénatoriale Les Républicains. Le sénateur vendéen prévient : le Sénat « ne se laissera pas intimider et ne sera jamais aux ordres de quiconque ».

« Nous sommes le bouc émissaire aujourd'hui de l'exécutif, qui ne sait pas comment se dépêtrer de cette fameuse affaire Benalla », a approuvé Patrick Kanner, président du groupe socialiste au Palais du Luxembourg, dénonçant une « ingérence dans les pouvoirs du Parlement ». « La Macronie a déclaré la guerre aux droits fondamentaux des parlementaires », a également dénoncé, sur Twitter, le député PS Luc Carvounas. « Dans la V^e Répu-

blique, c'est l'exécutif et le gouvernement qui sont responsables devant le Parlement, ce n'est pas l'inverse ! », tacle également un député de l'aile gauche de LRM.

Face aux attaques, les protagonistes de la commission d'enquête sénatoriale se sont contentés d'un laconique mais ferme communiqué, jeudi après-midi. « Le président de la commission et les deux corapporteurs ne commentent pas les commentaires », ont écrit Philippe Bas (LR), Muriel Jourda (LR) et Jean-Pierre Sueur (PS). Sans se priver de cet avertissement à l'exécutif : « Il importe (...) pour la maturité de la démocratie que la mission fondamentale du Parlement dans ses pouvoirs de contrôle soit pleinement respectée. » ■

CÉDRIC PIETRALUNGA
ET MANON RESCAN

« L'exécutif et le Parlement doivent respecter l'indépendance du pouvoir judiciaire »

ÉDOUARD PHILIPPE